

Livret d'orientation vers des actions de formation linguistique et compétences de base





La personne a-t-elle été scolarisée ?

NON

OUI

A-t-elle acquis des notions à l'écrit ?

Sa scolarité a-t-elle eu lieu en langue française ?

NON

OUI

NON

OUI

Alphabétisation

**Post-
alphabétisation**

**Français
Langue
Étrangère**

**Illettrisme ou
Réactualisation
des
Compétences
de base**



Aborder le problème de l'illettrisme avec une personne, ne peut se faire que si on a pu repérer des **indices** et **identifier des indicateurs de difficultés de maîtrise des compétences de base**.
Pour cela, il faut avoir conscience de ce qu'est l'illettrisme et des non savoirs que cela recouvre.
Cela ne se réduit pas à : « ne savoir ni lire ni écrire ».

Indicateurs de difficultés	Entretien – vos questions :	Indices
Repérage dans le temps et l'espace	Comment êtes-vous venu(e), en bus, à pied, en vélo... ? Cela vous a pris combien temps ? Par où êtes-vous passé(e) ? Vous habitez dans quel quartier ? Vous avez trouvé facilement nos bureaux ?	- Si la personne ne sait pas expliquer son itinéraire... - Si elle arrive exagérément en avance à son rendez-vous... - Si elle ne connaît pas sa date de naissance, si elle tend une pièce d'identité sans formuler de réponse... - Si elle a du mal à restituer son parcours, ne peut commenter son CV : quelle durée de travail pour une période, il y a combien de temps, avant ou après tel événement ?
Lecture-écriture	Ai-je bien écrit votre nom de famille ? Pouvez-vous m'épeler votre prénom ? Est-ce que vous voulez bien remplir cette fiche ?	- Si la personne reconnaît ou dit qu'elle « n'aime pas » écrire... - Si elle explique qu'elle déteste les papiers - Si elle prétend qu'elle ne peut pas lire parce qu'elle a oublié ses lunettes - Si elle est accompagnée et s'en remet à cette tierce personne
Faible autonomie & difficultés d'insertion sociale	Participez-vous à des activités dans votre quartier ? Avez-vous un projet personnel, professionnel ou de formation ? <i>Si la question reste sans réponse :</i> Qu'est-ce que vous souhaitez faire ? Qu'est-ce que vous aimez faire ? Qu'est-ce que vous allez faire ? <i>S'il y a un projet :</i> Comment pensez-vous faire ?	- Si la personne est et reste isolée... - Si elle rejette toute idée de formation... - Si elle dit à plusieurs reprises : « je voudrais bien, mais ce n'est pas ou plus possible », « il est trop tard pour moi » - Si elle a du mal à se projeter parce que « c'est difficile »
	Avez-vous des enfants ? Vont-ils à l'école ? Comment ça se passe pour eux ? Est-ce que vous les aidez ? Avez-vous rencontré les professeurs, les instituteurs ? Font-ils une activité en dehors de l'école ? les accompagnez-vous ?	Quand la personne a des enfants, c'est un bon moyen pour lui permettre d'évoquer ses difficultés et sa relation aux apprentissages : Ex. « je suis content(e), lui il travaille bien à l'école, ce n'est pas comme moi.. » « vous savez, j'ai jamais aimé l'école.. » « lui il comprend vite... il sait déjà lire, il a de la chance »



Proposer une formation aux compétences de base suppose de bien prendre en compte la personne, son désir d'apprentissage, son contexte de vie et son statut... et de vérifier les conditions d'accès aux organismes.

Il est donc nécessaire de faire préciser à la personne, les éléments suivants :

Les besoins

- Prioritaires
- A moyen terme (ex : trouver du travail, suivre la scolarité de ses enfants...)
- A long terme (ex : développer des compétences professionnelles...)

Le niveau de scolarité et le profil linguistique

- Analphabétisme : personnes non scolarisées ou très faiblement
- Français langue étrangère : personnes scolarisées en langue étrangère
- Illettrisme : personnes scolarisées en langue française.

Le statut : âge, situation administrative.

La disponibilité :

- Le temps que la personne est prête à consacrer à une formation
- Les jours et heures disponibles (crèche, école, travail...).

La mobilité : la capacité à se déplacer (voiture, bus...)

Repérer les difficultés de personnes –notamment de celles qui ont été scolarisées en langue française – doit se faire dans un contexte de mise en confiance (entretiens suivis, accompagnement...) qui permet de :

Identifier les capacités à :

- Se repérer dans l'espace et le temps (itinéraires et/ou CV...)
- Lire et écrire (épeler son nom – écrire une adresse...)
- Etre autonome (pour remplir ses papiers, aider ses enfants...)

Informier :

- Relativiser et dédramatiser les difficultés
- Expliquer ce qu'est une formation adulte (être attentif aux représentations parfois négatives)
- Proposer des actions variées (formatives culturelles ou sociales)

Motiver :

- Valoriser les acquis de la personne
- Trouver le moteur d'apprentissage, l'enjeu immédiat pour elle
- Ouvrir des perspectives
- Donner du temps – en reparler si nécessaire

Accompagner :

- Vérifier les freins (mobilité – santé – logement – garde d'enfants...)
- Accompagner physiquement si besoin
- Faire un suivi pendant le temps de formation
- Envisager avec la personne la suite de son parcours linguistique

NB : Un apprentissage n'est jamais vraiment complètement acquis, il faut pouvoir le consolider régulièrement.



Dispositif Région Compétences premières Prescription Pôle Emploi, Mission Locale, Cap emploi			OFII Formation linguistique	
	Profil 	besoins 	profil 	Besoins
Cursus 1	Priorité aux publics en situation d'illettrisme Possibilité d'accès aux publics post alphabétisation (niveau minimum A2 à l'oral et A1.1 à l'écrit du CECRL) Publics peu qualifiés, éloignés de l'emploi et en difficulté par rapport aux apprentissages	Acquérir les compétences de base (oral, écrit, apprendre à apprendre, numérique, raisonnement mathématique) Démarche d'intégration sociale et professionnelle	Français Langue Etrangère* Analphabètes Post-alphabétisation	Intégration Apprendre la langue française Obtenir une attestation de niveau linguistique
Cursus 2	Publics sortis de l'illettrisme mais avec des besoins en compétences de base ou Publics FLE (niveau A1.1 à l'oral et à l'écrit du CECRL) Publics travaillant sur le projet professionnel (à définir, stabiliser et/ou confirmer)	Réactualiser les compétences de base Définir/valider un projet professionnel réaliste	d'un niveau inférieur au A1 du CECRL * Réservé aux primo arrivants signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) orientés par l'Office Français de l'immigration et de l'Intégration (OFII). Le CIR a remplacé le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) au 1 ^{er} juillet 2016	
Cursus 3	Publics ayant un projet professionnel validé et devant actualiser, compléter ou développer des compétences clés. Possibilité d'accès aux publics FLE (niveau minimum A2 à l'oral et à l'écrit du CECRL)	Préparer une entrée en formation qualifiante, se présenter aux épreuves d'un concours ou d'un diplôme ou se présenter à un emploi		



Outils réalisés par :

IRIS – Centre Ressources Illettrisme de l'Isère
IREPS RA

Le Patio – 97 Galerie de l'Arlequin 38100 GRENOBLE

Tel : 04 76 40 16 00 cri38.iris@wanadoo.fr

www.cri38-iris.fr